Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1936-1937)
Heft: 2

Artikel: Rapport et proposition des vérificateurs de comptes
Autor: Bieri, Carl / Hartmann, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623880

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bilan au 30 avril 1936.

Passiven — Passif	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1. Einmal. Einlage-Reserve — Réserve de cotisations à vie			4,600	—
2. Unantastbarer Fond — Fonds inaliénable			20,000	—
3. Reserve-Fond : Stand per 30. April — Fonds de réserve : Solde au 30 avril	55,345	95		
Defizit 1935/36 — Déficit 1935/36	4,034	20	51,311	75
			75,911	75

Neuchâtel, 8 mai 1936.

Le caissier central : A. Détraz.

Rapport et proposition des vérificateurs de comptes.

Les soussignés ont vérifié ce jour les comptes de l'exercice 1935/36.

Après un pointage minutieux des pièces comptables, ils ont trouvé les comptes parfaitement exacts et proposent à l'Assemblée des délégués et à l'assemblée générale d'en donner décharge à M. Détraz en le remerciant du travail accompli et en le félicitant du soin qu'il y apporte.

Un certificat de dépôt des titres déposés en banque et un état de situation du compte de chèques postaux leur ont été présentés.

Neuchâtel, 4 juin 1936.

(signé) Carl Bieri.
R. Hartmann.